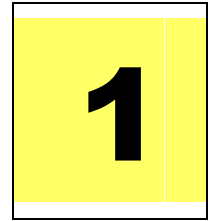




# Inventaire préalable des biotopes et paysage

<b>1</b>	<b>Préambule - caractéristiques locales</b>
<b>2</b>	<b>Liste des biotopes Liste boisement hors forêt</b>
<b>3</b>	<b><u>Carte de synthèse</u></b>
<b>4</b>	<b>Murs en pierres sèches</b>
<b>5</b>	<b>Alignements et formations rocheux</b>
<b>6</b>	<b>Talus secs</b>
<b>7</b>	<b>Petits plan d'eau</b>
<b>8</b>	<b>Marais</b>
<b>9</b>	<b>Ancien site d'extraction (gravière)</b>
<b>10</b>	<b>Bibliographie</b>





# **Préambule**

## **Caractéristiques locales**



# Préambule

---

## Caractéristiques locales

Faire un inventaire des biotopes sous-entend se préoccuper du paysage et de ses caractéristiques locales. En ce sens, la Veveyse et en particulier le territoire communal de Remaufens présentent des similitudes avec la proche région du Mont pèlerin et du Mont Vuarat.

## Les temps géologiques

Pour mémoire, rappelons que l'ère jurassique s'étendait de 200 à 150 millions d'années avant Jésus-Christ. Le sous-sol rocheux régional, est beaucoup plus récent : il s'agit du fameux « poudingue du Mont Pèlerin ». Citons Th Basset, géologue, Dr es sciences : « Il y a un peu moins de 30 millions d'années, alors que les premiers reliefs alpins étaient déjà formés, l'érosion, lente mais inexorable, commençait son œuvre de destruction.... Des rivières descendaient des Alpes en charriant d'énormes quantités de fragments de roches arrachés aux montagnes et les déposaient dans la région du Mont-Pèlerin. Ces événements ont créé une roche facilement reconnaissable appelée "poudingue" ». Cette structure rocheuse sur laquelle nous vivons à Remaufens est un conglomérat, constitué de pierres allant de la taille du gravier à des galets de la taille du poing. Ils sont cimentés par de la molasse, qui peut également être liée, comme une semelle au poudingue.

## Sources documentaires

La bibliothèque de l'ETHZ Zurich, met en ligne nombre d'informations ayant trait à la géologie régionale. Force est de constater que les informations caractéristiques les plus récentes datent du milieu du vingtième siècle. Les origines de la théorie glaciaire, ainsi que les fondements de la géologie « moderne » se situent dans les années... 1820 (base d'une théorie contestée) à 1850 (les glaciations sont reconnues). Voir (chap 10 : « bibliographie »). Dans un livre paru en 1954 les auteurs Rudolf Trumpp et Arnold Bersier, en page 150 produisent un tableau intitulé « composition des conglomérats du Mont Pèlerin » (in *Eclogae Geologicae Helvetiae*). La composition des conglomérats de la commune de Remaufens y est également décrite.

## La glaciation qui a sculpté notre paysage

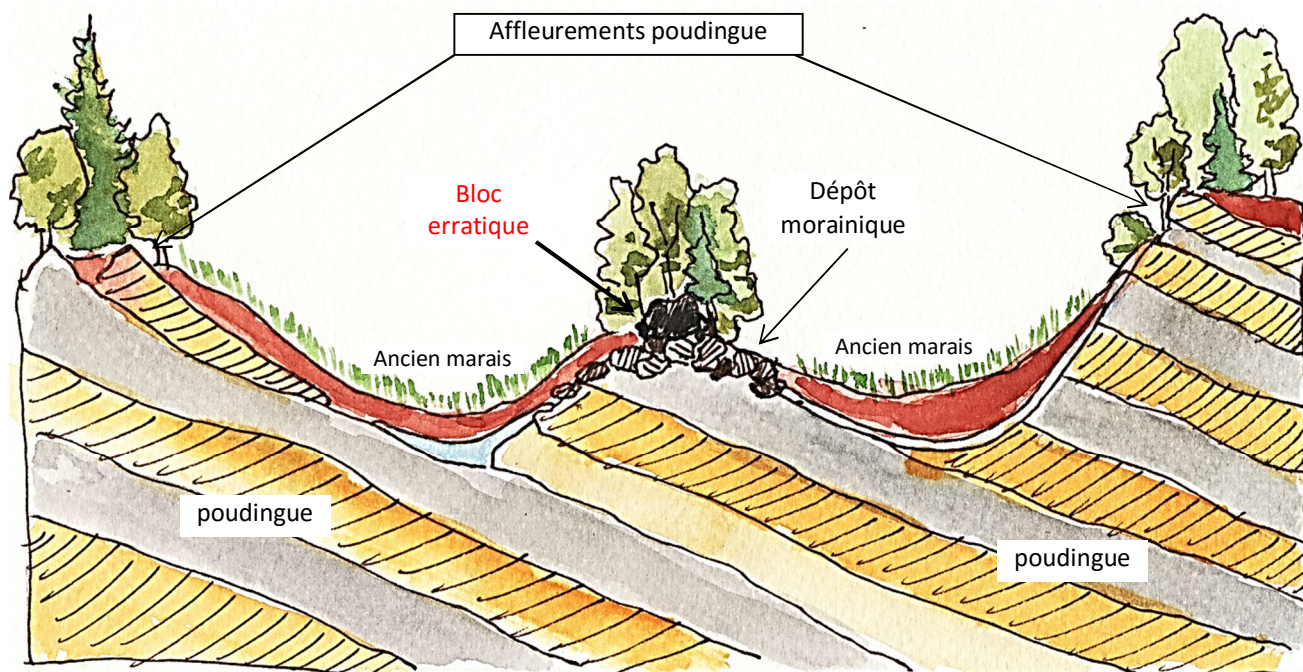
Le dernier épisode glaciaire (environ 100 000 à 15 000 ans), est nommé [glaciation de Würm](#). Cette très longue période a été pour les Alpes et toute la Suisse (près de 1000 m de glace au-dessus de Zurich !) un gigantesque coup de gomme : toute trace de vie ayant été effacée... D'autre part cette dernière période glaciaire a balayé presque tous les dépôts des glaciations précédentes. Le passé de notre milieu de vie est donc extrêmement récent. Par rapport à notre situation locale, c'est essentiellement des blocs erratiques, voire des moraines

interglaciaires qui sont les traces « visibles » de cette glaciation. L'ensemble des collines, crêtes et vallons, orientés en large arc de cercle allant du Nord, sud-ouest au sud, témoignent du frottement abrasif dû aux





flux et reflux du glacier du Rhône. Le lac de Lussy, les étangs de la Rogivue, les nombreux « Marais » de la toponymie locale sont les dernières traces des lacs et marais issus de la fonte glaciaire. L'ancienne Gravière de « la Tsintre » est probablement issue du dépôt de sédiments sous-glaciaires.



### **La Siva : coupe schématique affleurement rocheux et anciens marais**

**Pour notre région, le conglomérat de poudingue a manifestement joué un rôle important**

Dans quelle mesure certains blocs ont-ils pu être déplacés par la pression glaciaire ?  
(cf. la fragmentation de certains blocs, observés notamment « Aux Murailles » ?

Pour mémoire, la période précédente est celle de Riss qui s'est étendue entre environ 180 000 et 240 000 ans. « Alors qu'une période glaciaire dure environ 80 000 ans, **les périodes interglaciaires sont plus courtes (de quelques milliers d'années à 20 000 ans)**. Ce qui signifie que la Terre devrait connaître dans quelques millénaires une nouvelle période glaciaire »

Source : [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_3284\\_prochaine\\_ere\\_glaciaire.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_3284_prochaine_ere_glaciaire.php)

Nous nous rendons ainsi compte, de la chance que nous avons de pouvoir vivre dans cette région et lire l'histoire dans notre paysage communal. C'est en ce sens que nous devons en assurer la pérennité pour les générations futures.

### **Suggestions, traces pour le futur**

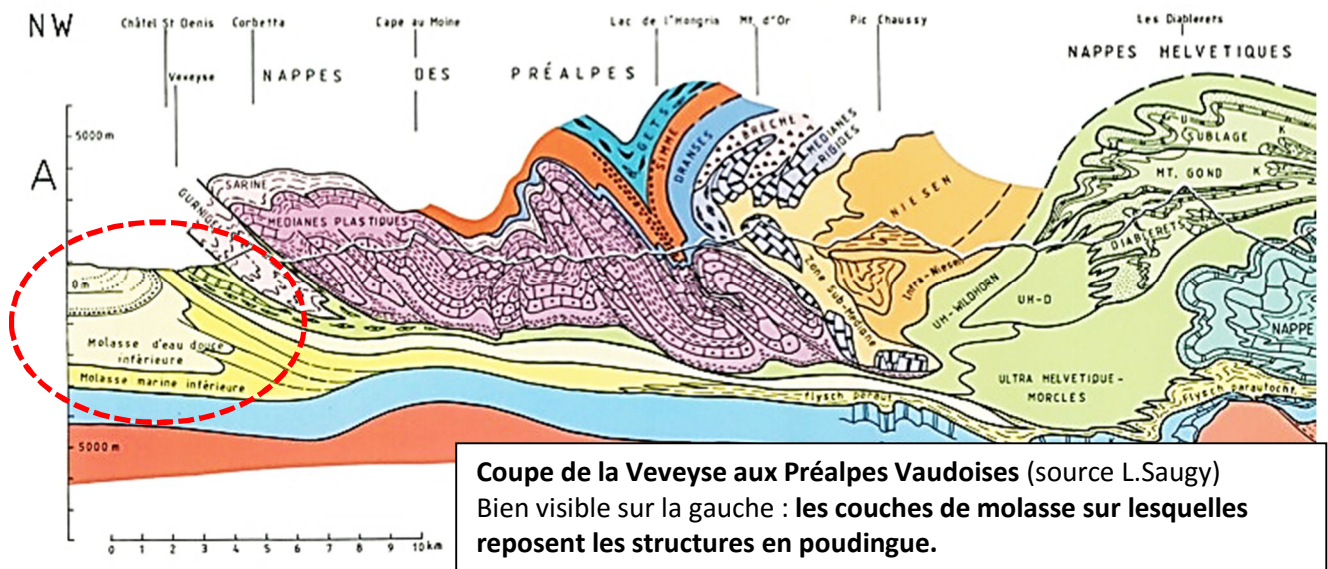
En faisant des recherches sur Internet, tombé par hasard, sur un extrait du message des Autorités de « Remaufens info » de mai 2013 : « *Donné son accord pour la création d'un îlot de vieux bois dans une de nos forêts communales dans un but de biodiversité* ». C'est donc un signe tangible de l'intérêt porté à notre biotope de vie, d'où le souhait de **créer une commission « nature et environnement »** qui permettrait d'une part de regrouper les citoyens de bonne volonté et d'assurer d'autre part l'information de la population. En effet, la préservation de notre environnement découle pour une grande part de l'information et de la prise de conscience.

Pour la commission d'urbanisme  
Claude Béguin, ingénieur HES





Quelques informations sur notre environnement géologique :



Les traces d'il y a 150 à 200 millions d'années à Remaufens

**Les Murailles : un alignement de blocs de poudingue massif et... ostentatoire**  
 NB : un agriculteur qui a travaillé à la pose d'une conduite, derrière l'alignement confirme que les blocs se prolongent obliquement dans le sol. Les travaux de fondation d'un lotissement de villas, 200 m à l'est ont nécessité de dynamitage de la table de poudingue. Les gros blocs ont été récupérés, entassés, faisant usage de mur de soutènement- en créant un intéressant biotope...



Et celles de la dernière glaciation, il y a 20'000 à 100'000 ans

La Siva , au-dessus des « Marais » : une colline boisée sur une structure de roches d'origine vraisemblablement morainique et notamment d'un bloc erratique d'environ... 40 tonnes. Couverture boisée intéressante, car non entretenue, biotope pour les insectes. Passablement inaccessible, donc bien protégé.





**Liste des biotopes**

**Liste boisement  
hors forêt**



## LISTE DES BIOTOPES

Type biotope	No invent.	Importance	A PROTEGER	Lieu-dit	Sur carte synthèse
<b>Alignement rocheux</b>	ALR_01	L		La Siva SUD	Secteur NORD - Remaufens
classés « Mur en pierres sèches »	ALR_02	L		La Siva NORD	Secteur NORD - Remaufens
	ALR_03	L	oui	Les Murailles - chemin des Lapiés	Secteur NORD - Remaufens
	ALR_04	L		Le Crêt- 100 m EST pt 815.7	Secteur CENTRE - Remaufens
	ALR_05	L		En surplomb du rond-point EST	Secteur CENTRE - Remaufens
<b>Mur en pierres sèches</b>	MR_01	L		La Tsintre NORD-OUEST	Secteur NORD - CENTRE Remaufens
	MR_02	L	oui	En Pra	Secteur NORD - CENTRE Remaufens
	MR_03	L		La Tsintre	Secteur NORD - Remaufens
<b>Talus sec</b>	TS_01			Chemin de la Vignettaz	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Petit plan eau</b>	PE_01	L	oui	Bois Couta - OUEST "Les Marais Graulon"	Secteur NORD - Remaufens
<b>Marais</b>	MA_01	L	oui	Les Planches Vurpes ( haut Bois des Rottes)	Secteur NORD - Remaufens
<b>Ancien site extraction</b>	EM_01	L		La Tsintre	Secteur NORD - CENTRE Remaufens



## LISTE DES BOISEMENTS HORS FORET

Type boisement (arbre ou haie)	No invent	Espèce	Coordonnées	Sur carte synthèse
<b>Arbre</b>	A_01	Tilleul	557.182 / 153.470	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_02	Sapin	557.347 / 153.426	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Haie</b>	H_01	Noisetier-divers	557.252 / 153.572	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_03	Sapin	557.524 / 153.413	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Bosquet</b>	A_04	Feuillus	557.523 / 153.540	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_05	Sapins et mélèzes	557.544 / 153.134	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_06	Tilleul	557.273 / 153.053	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_07	Pin	557.233 / 153.039	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_08	Foyard	556.940 / 152.896	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_09	Foyard	557.037 / 153.021	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_10	2 platanes	557.038 / 153.064	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Arbre</b>	A_11	Mélèze ( <i>Larix kaempferi</i> )	557.011 / 153.124	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Haie arborisée</b>	H_02	Arbres et buissons, le long du ruisseau du Montély	556.956 / 153.298 556.975 / 152.946	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Cordon boisé</b>	H_03	Cordon boisé long Tatre, en zone à bâtir	557.240 / 152.865 557.092 / 152.774	Secteur CENTRE Remaufens
<b>Cordon boisé</b>	H_04	Cordon boisé long Tatre, « pétanque » zone bât.	556.963 / 152.698 556.895 / 152.727	Secteur SUD Remaufens
<b>Cordon boisé</b>	H_05	Cordon boisé long Tatre, « garage » zone bât.	556.832 / 152.712 556.604 / 152.572	Secteur SUD Remaufens

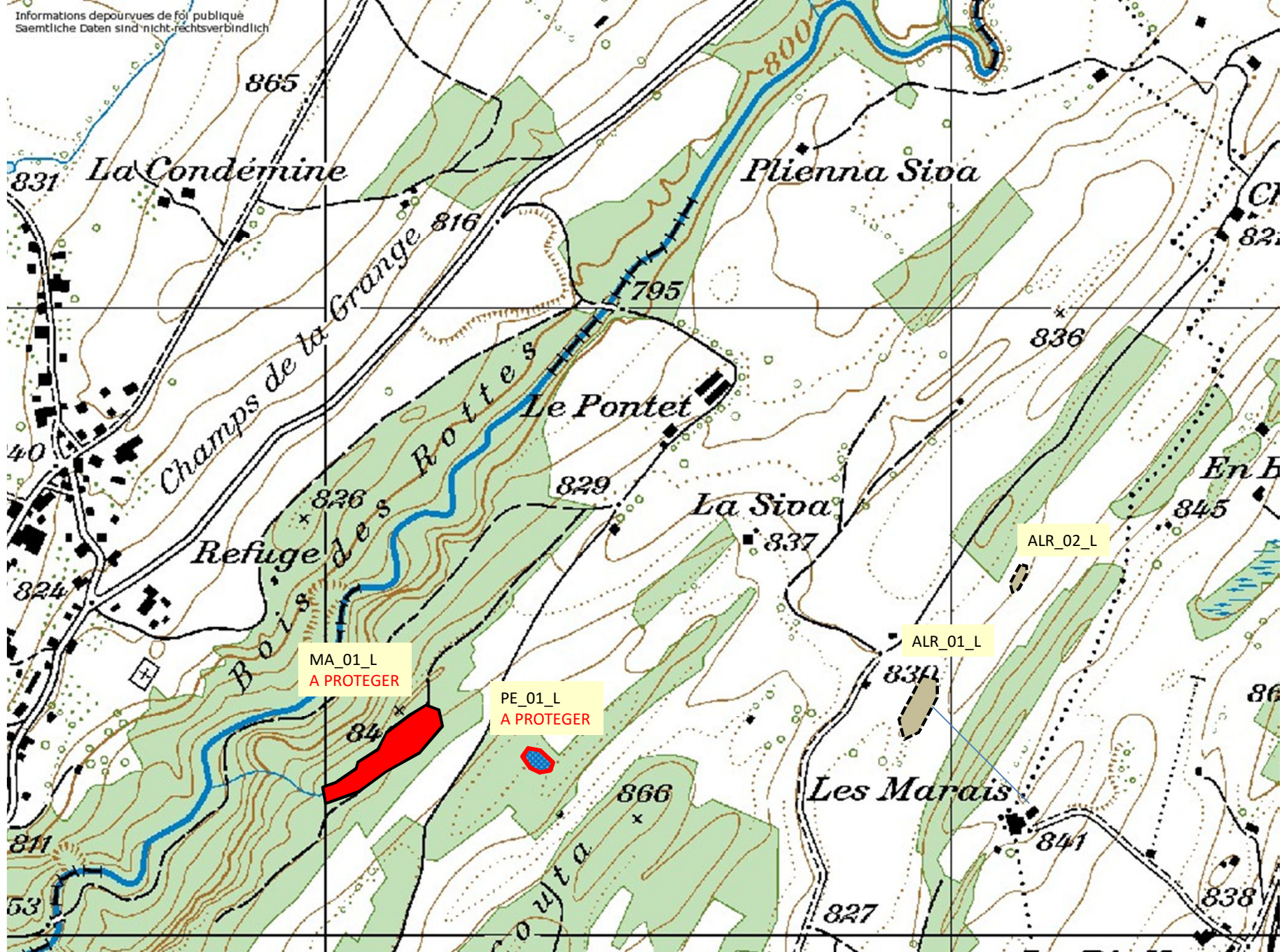




**3**





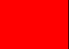



# **Cartes de synthèse**

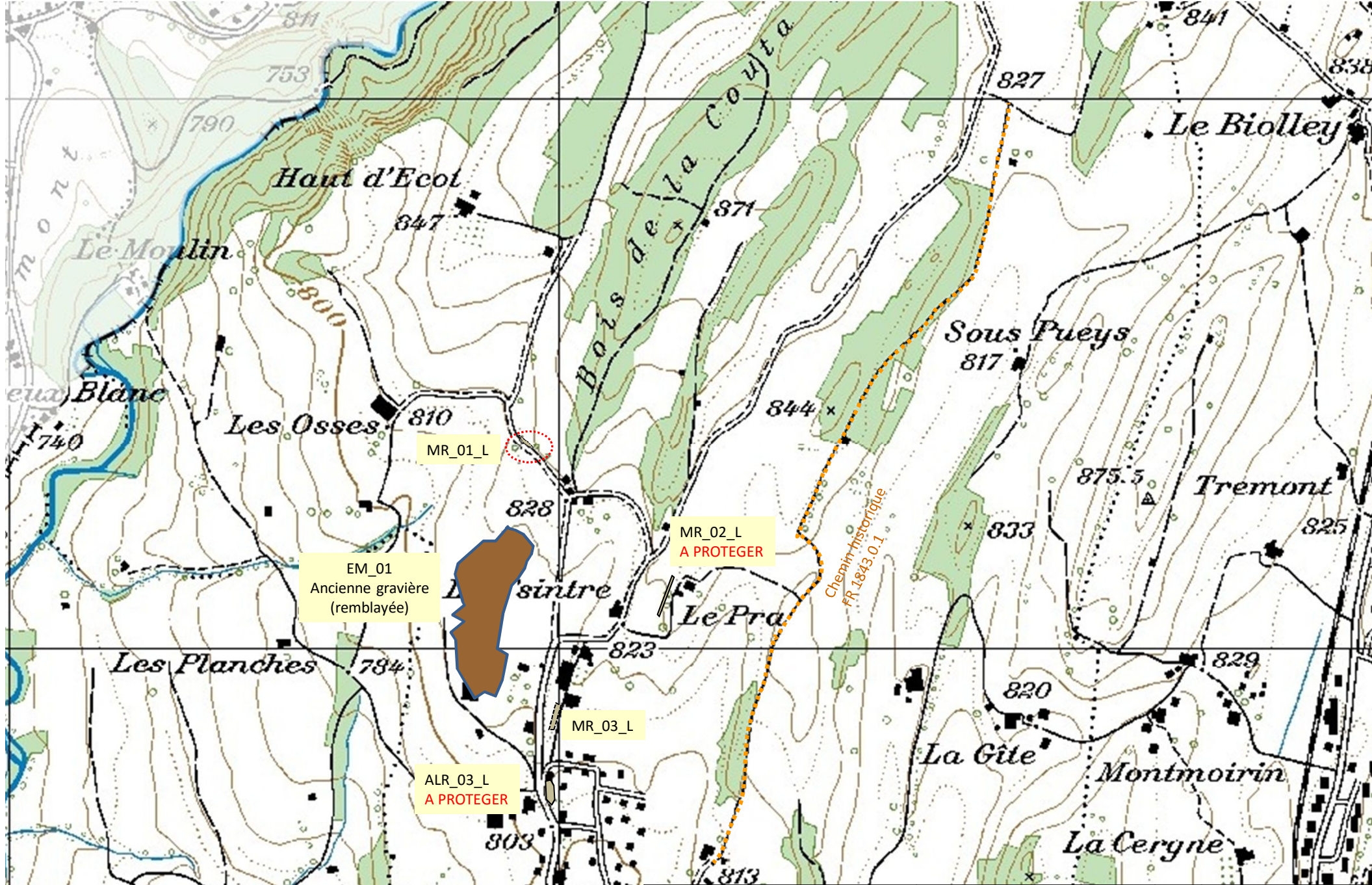




## Carte de synthèse A\_Secteur NORD REMAUFENS

Mise à jour: 26.05.2015 Echelle: 1 : 6170

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière











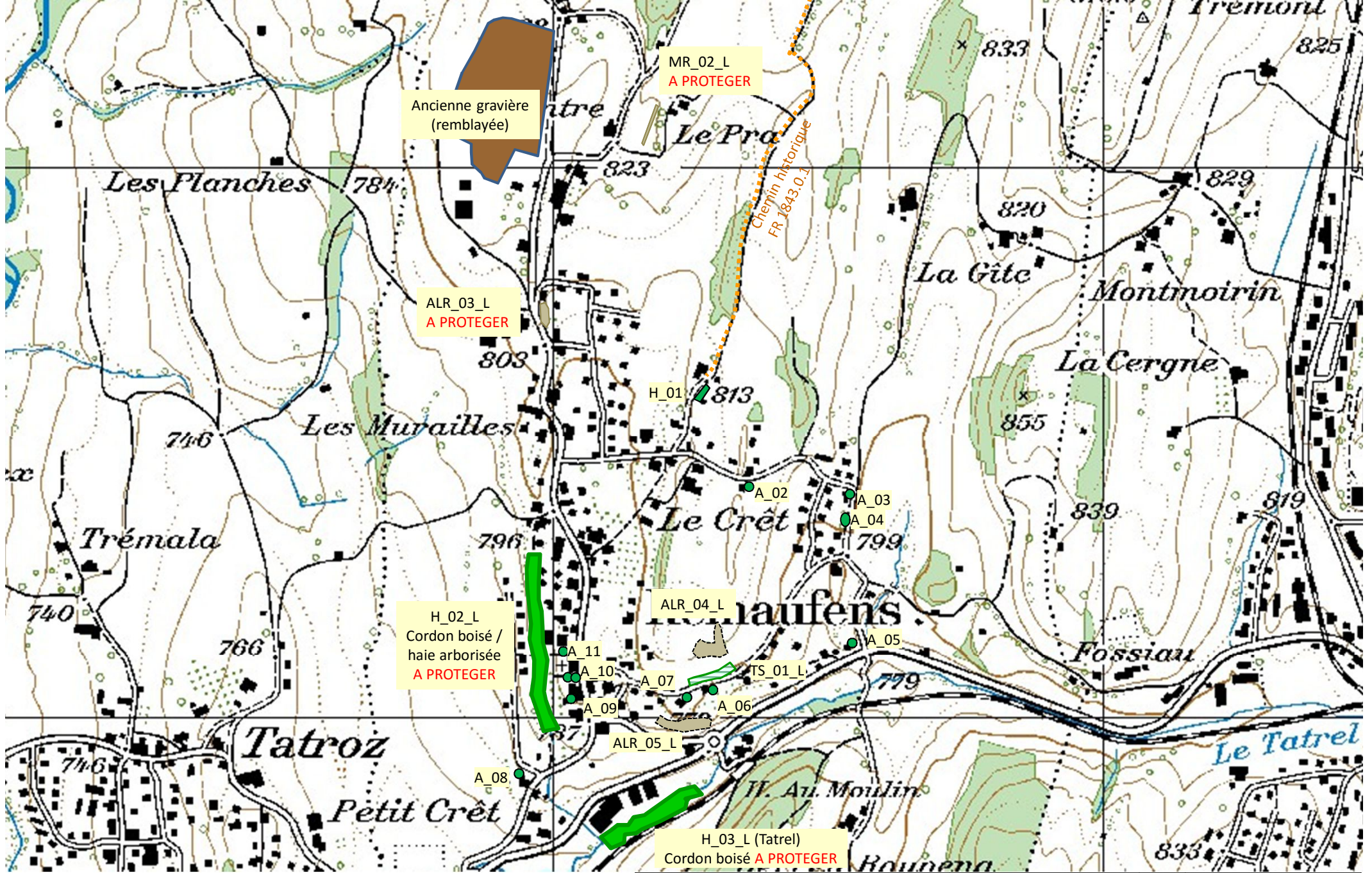
# Carte de synthèse B\_Secteur NORD - CENTRE REMAUFENS

Mise à jour:

26.05.2015

Echelle: 1 : 6450

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière



Ancienne gravière (remblayée)

MR\_02\_L  
A PROTEGER

ALR\_03\_L  
A PROTEGER

H\_01  
813

H\_02\_L  
Cordon boisé /  
haie arborisée  
A PROTEGER

ALR\_04\_L

A\_11  
A\_10  
A\_09

ALR\_05\_L

A\_08

H\_03\_L (Tatrel)  
Cordon boisé A PROTEGER

Chemin historique  
FR 1843.0.1

A\_07  
A\_06

TS\_01\_L

A\_05

A\_02

A\_03

A\_04

Tremont 825

833

Les Planches 784

823

820

829

Les Murailles

803

813

La Cergne

855

839

819

Trémala

796

Le Crêt

799

Fossiau

766

Tatroz

ALR\_05\_L

799

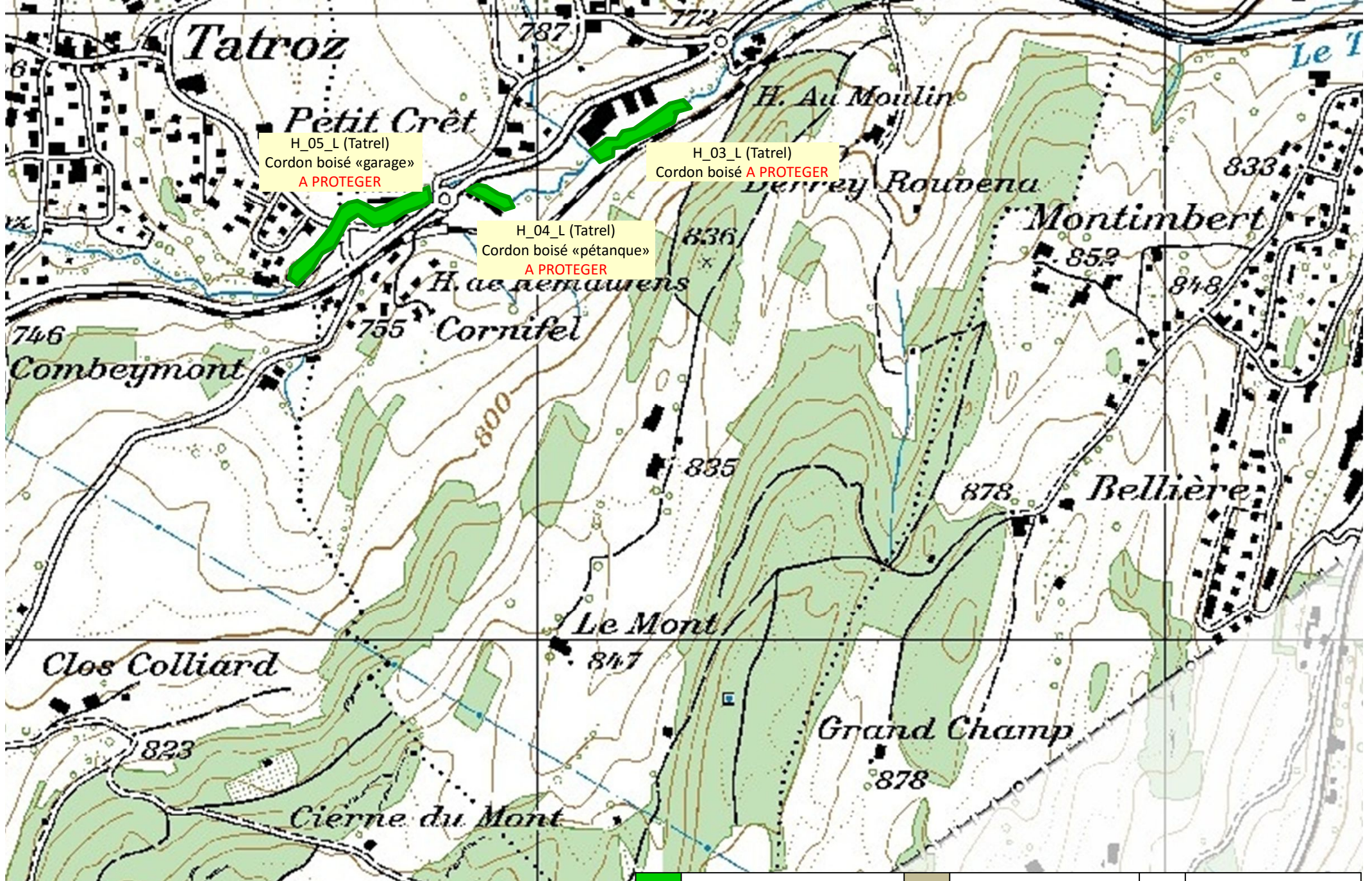
Le Tatrel

Petit Crêt

W. Au Moulin








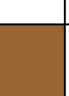
833

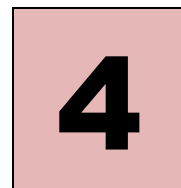
Roupena



**Carte de synthèse**  
**D\_Secteur SUD REMAUFENS**

Mise à jour: 07.09.2015 Echelle: 1 : 6450

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière



# Murs en pierres sèches





27.08.2014

**Type de biotope**

MR

**Numéro**

MR\_01

**Commune**

Remaufens - Secteur NORD - CENTRE

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

La Tsintre NORD-OUEST

**Taille**

138 m<sup>2</sup>

**Localisation**

Parcelle(s) : 427

Coordonnées : 556. 930/ 154. 380



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL**

Oui  Non

**Autre forme de protection****Critères pour la mise sous protection**

Joli mur sec, de longueur relativement courte, recouvert en partie par la végétation. Encadré par un talus sec de part et d'autre.

**Description de la gestion**

Visite périodique - commission nature et environnement.

**Responsabilité**

Conseil communal : orienter le propriétaire sur l'intérêt de la préservation.

**Menaces**

Contrôler la stabilité périodiquement - éviter l'éboulement et la réalisation d'un mur de soutènement en béton !

## Remarques

Le mur a été réalisé avec de la roche locale, principalement des blocs de poudingue calés avec des galets et des fragments de roche. Certainement ancien, mais en bon état: à préserver, également sympathique le long d'un chemin de randonnée...

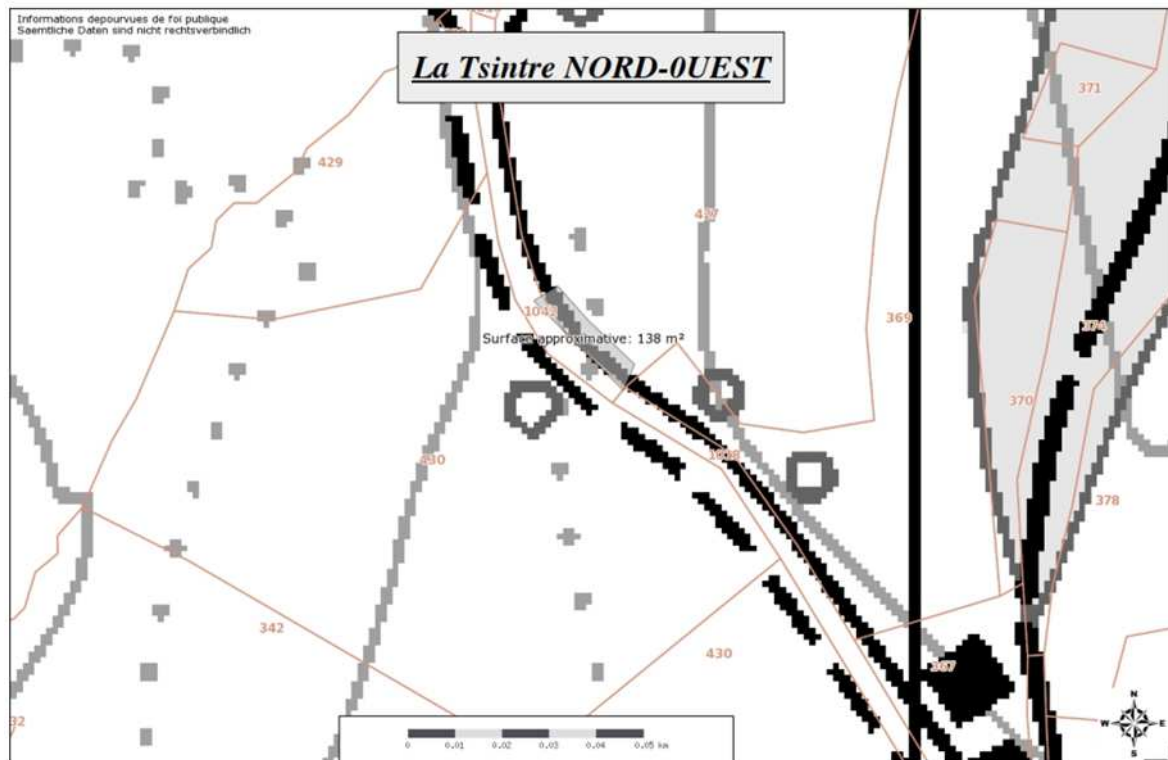


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



Détails du mur : pierres et éclats de poudingue...



Talus sec au SE...



...talus sec au NW

24.07.2014

**Type de biotope**

MR

**Numéro**

MR\_02

**Commune**

Remaufens - Secteur NORD - CENTRE

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

En Pra

**Taille**

301 m<sup>2</sup>

**Localisation**

Parcelle(s) : 387, 390, 391

Coordonnées : 557.204/154.117



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL**

Oui  Non

**Autre forme de protection**

Préserver le maintien du mur en l'état, également au titre d'ouvrage remarquable (voir remarques).

**Critères pour la mise sous protection**

Ce mur est un exemple de construction: taille des pierres et ajustement. Les abords des champs de part et d'autre en font un refuge privilégié pour la petite faune.  
Le couronnement du mur est protégé: il n'y a pas de fauchage, présence de mousse et de végétation "vierge".

**Description de la gestion**

Cotroller périodiquement la pérennité de l'ouvrage

**Responsabilité**

Implication du (des) propriétaire(s).

**Menaces**

Déliquescence du mur - effondrement et remplacement par du béton...

## Remarques

La facture du mur est à relever: elle constitue également un témoignage important (longueur de 60 m env.!) sur une technique et un savoir oublié. A ce double titre il mériterait d'être protégé.

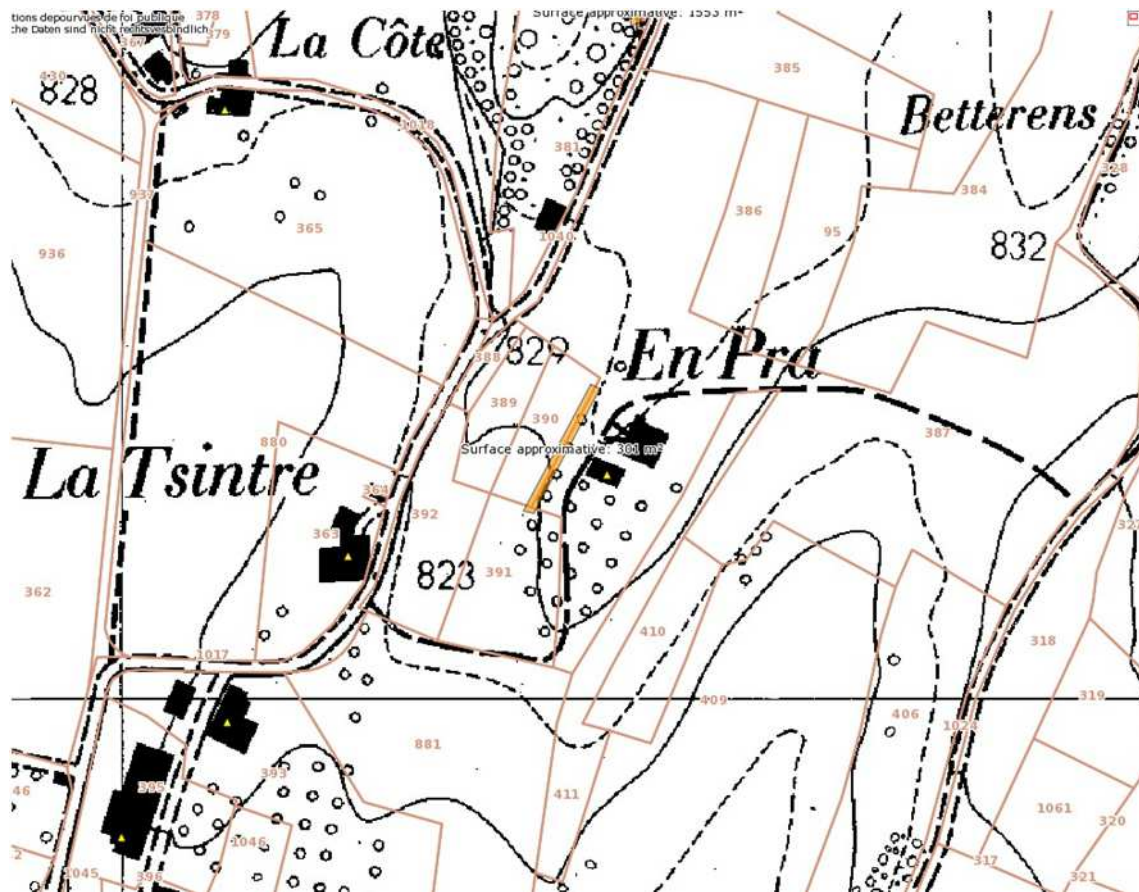


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



24.07.2014

**Type de biotope**

MR

**Numéro**

MR\_03

**Commune**

Remaufens - Secteur NORD

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

La Tsintre

**Taille**

178 m<sup>2</sup>

**Localisation**

Parcelle(s) : 396

Coordonnées : 556.997/153.884



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL**

Oui  Non

**Autre forme de protection**

Modeste mur en pierres sèches, env. 30 m - Maintien en l'état

**Critères pour la mise sous protection**

Pour inventaire

**Description de la gestion**

Eventuellement informer le propriétaire de l'intérêt écologique de ce mur sec

**Responsabilité**

Propriétaire

**Menaces**

---

## Remarques

Modeste mur en pierre sèche, cependant proche de zone verte, susceptible d'abriter de la petite faune reptilienne.  
- végétation relevée: orpin blanc

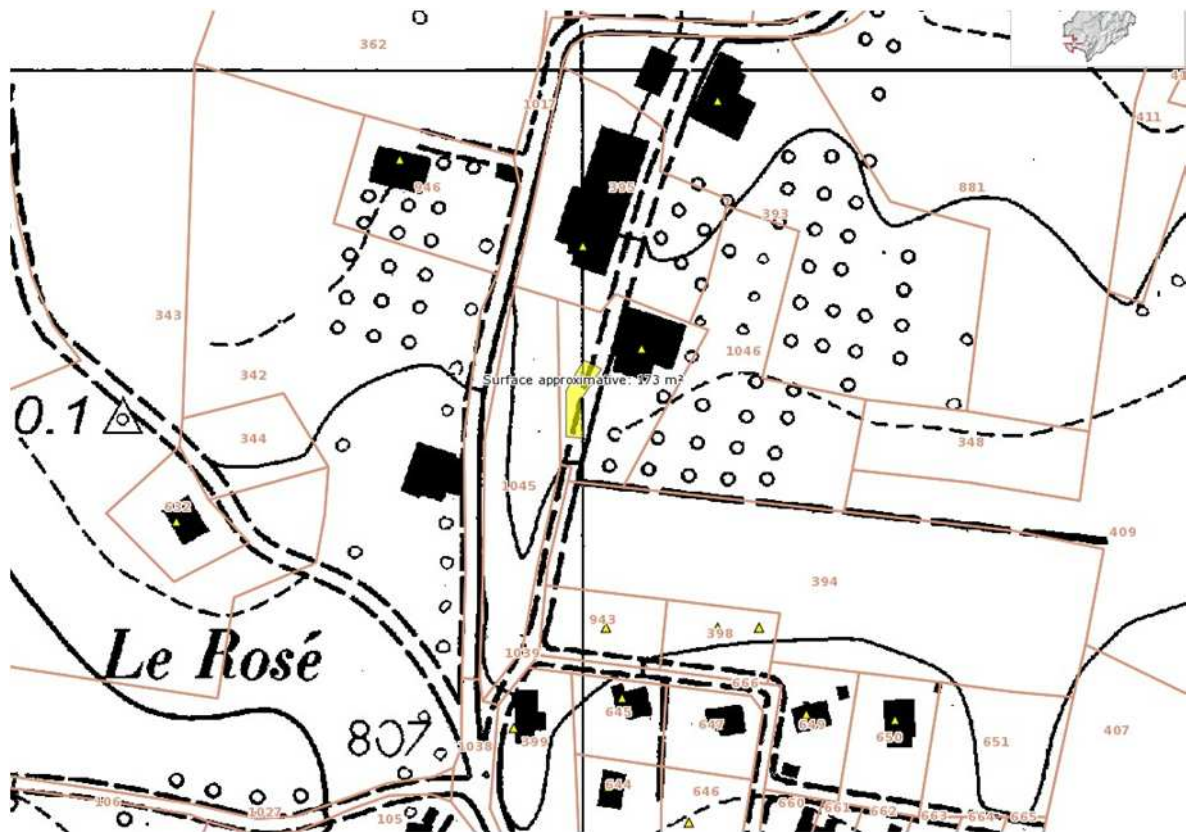


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



# **Alignements et formations rocheux**



15.08.2014

## Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

## Numéro

ALR\_01

## Commune

Remaufens - Secteur NORD

## Importance

L

## Numéro de l'inventaire existant

## Nom du lieu-dit

La Siva - NE Les Marais sur CN 1:25'000

## Taille

3162 m<sup>2</sup>

## Localisation

Parcelle(s) : 534

Coordonnées : 557.945 / 155.344

## Mis sous protection au PAL

Oui  Non

## Autre forme de protection

Surveiller d'une façon générale le maintien de ces zones: manifestation, vu l'affectation en zones de fauche et de pâturage l'endroit semble protégé. La quantité de matériel rocheux semble rendre impossible un enlèvement. Faire une information générale aux agriculteurs, en demandant le maintien en l'état de ces zones, notamment en évitant l'abattage ou la taille de la végétation.

## Critères pour la mise sous protection

Évaluation de l'intérêt tant sur le plan botanique que de la faune ( insecte relevé: Scolie à front jaune femelle)  
Divers vestiges lithologiques.  
Intérêt sur le plan de la biosphère, notamment insectes. Site historique ?  
Sise au milieu d'une vaste étendue pâturée et fauchée, représente un oasis-biotope intéressant.

## Description de la gestion

Importance sur le plan cantonal de ce type de biotope, notamment dans le cadre régional ?  
(Veveyse, site d'anciens marais.)  
Information aux agriculteurs et la population

## Responsabilité

Conseil communal  
- éventuelle création d'une commission « nature et environnement »

## Menaces

Faibles dans l'état actuel, le biotope étant parfaitement délimité et protégé par la structure rocheuse.



Figure 1 : Photo

## Remarques

Observations faites sur place (Voir photos annexées)

Structure rocheuse: contrairement à la plupart des alimens rocheux, constitué de poudingue, celui-ci semble être le résultat de roches non sédimentaire et d'un blocs erratique. Probablement une moraine médiane glaciaire.

Sur l'arête sommitale : plaques de rocher évoquant une tombe (?)

En contre-bas, côté Marais: empiérement évoquant les vestiges d'un mur (?)

Couverture boisée intéressante, car non entretenue (aspects « primaires ») - Passablement inaccessible, donc bien protégé

Faune: observations d'un hyménoptère plus grand qu'un frelon et identifié comme étant une Scolie à front jaune femelle

NB: tracé du polygone et végétation sur la base indications photo aérienne.

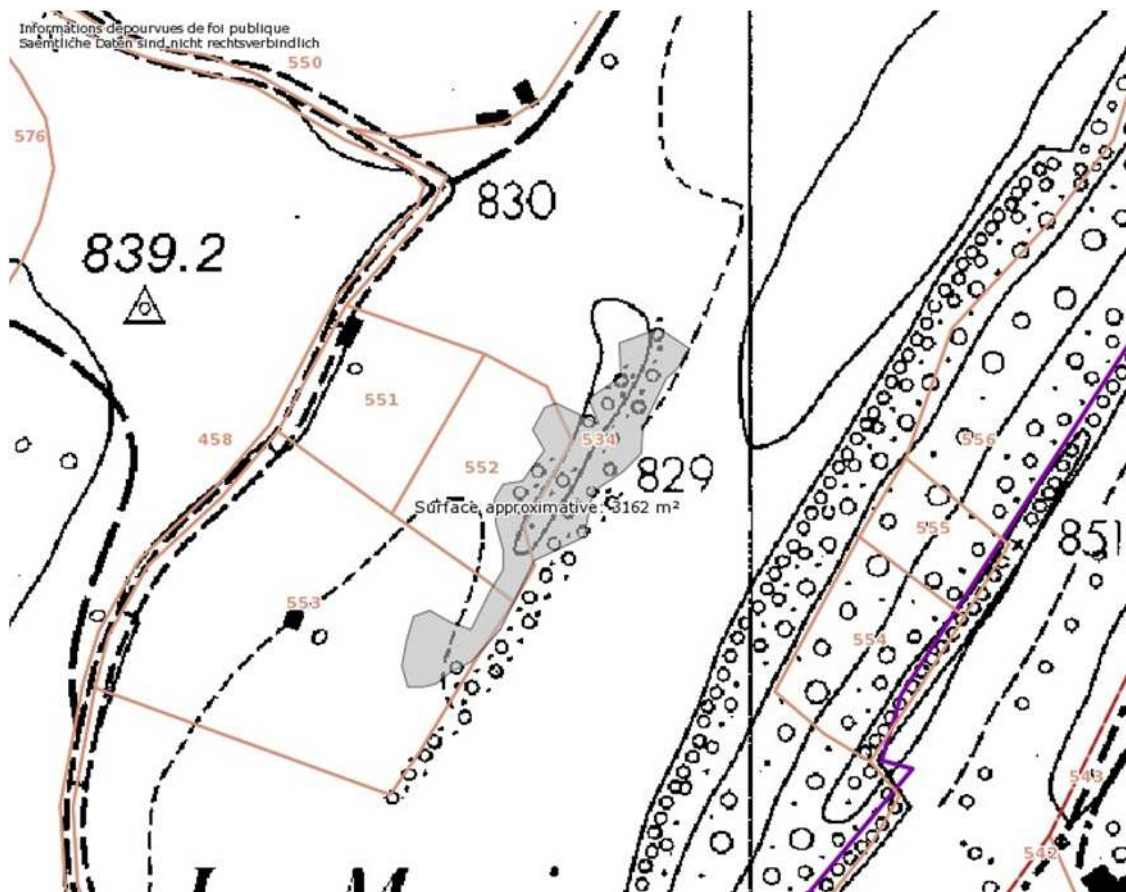


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



L'escarpement rocheux présente une différence de niveau de 2 mètres environ à l'ouest.  
À l'est, il atteint plus de 5 m par rapport au Marais en contrebas



**Aperçu du dénivelé - Photo en direction sud**

Remarque : est-ce que cet escarpement présentait un intérêt de protection, puisque les parties EST et SUD étaient manifestement marécageuses ?

**Végétation** : quasiment impénétrable arbres et arbustes (épine-vinette, noisetier, framboisier) – elle a beaucoup prospéré en 20 ans et n'a manifestement pas été élaguée depuis. Des arbres se sont effondrés par manque d'ancrage dans le sous-sol rocheux... (dalles env. 50 x 30 x 15 cm)



Dalles ouvrant sur une excavation ?

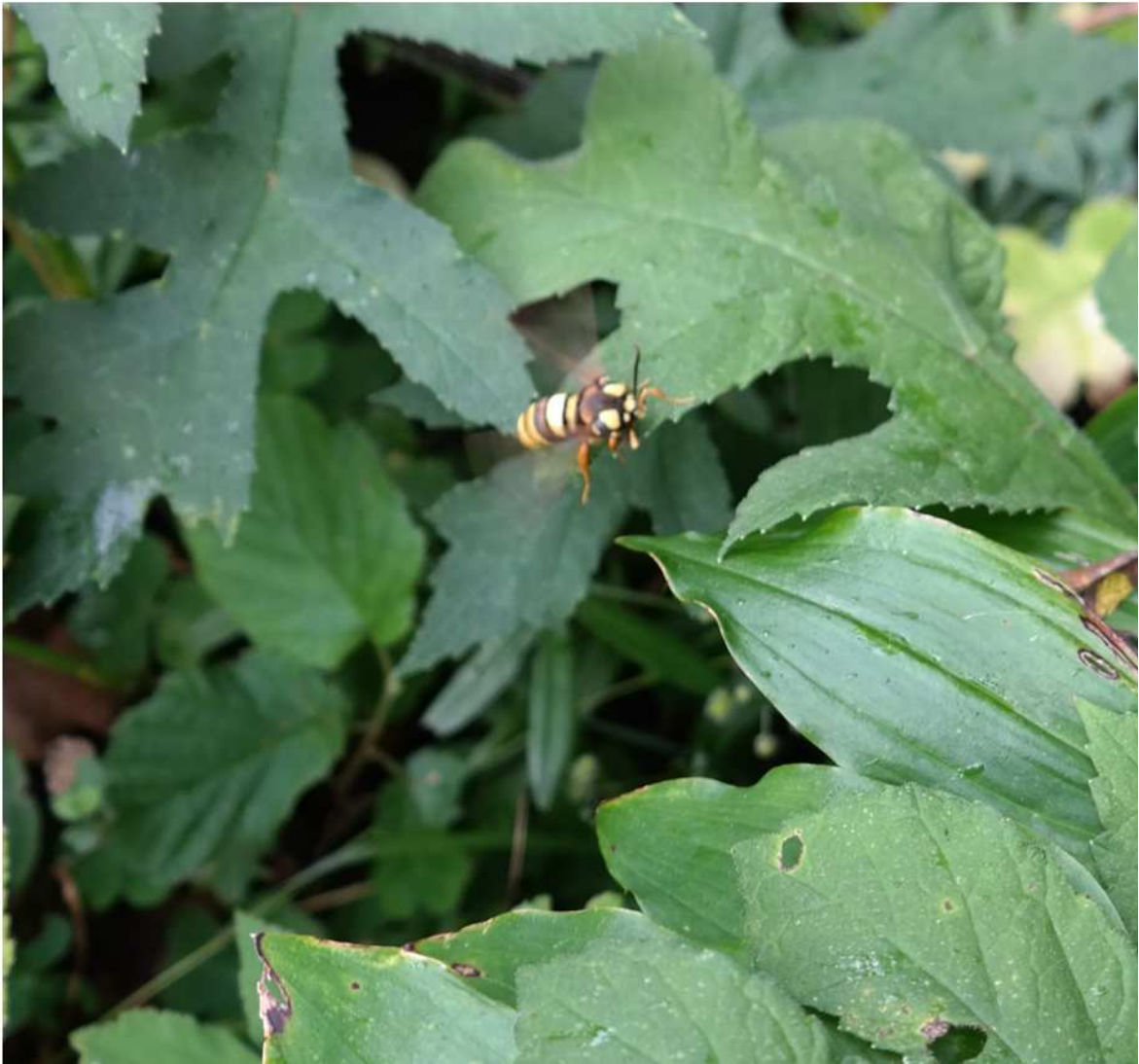


En contre-bas, côté Marais: empièchement évoquant les vestiges d'un mur (?)  
Dim. des blocs env. 80 x 50 sur 30 cm hauteur



Bloc erratique (3mx3 m sur 1.80 m de hauteur visible hors sol), soit un poids estimé de plus de 40 tonnes !  
Témoignage de l'origine glaciaire de l'alignement rocheux  
3 chênes environ 10 à 20 ans





Scolie à front jaune femelle.

Faune : hyménoptère plus gros qu'un frelon, non-agressive. Voir ci-dessous description Wikipédia)

#### Dénomination :

- Synonymes : *Scolia maculata*, *Scolia hortorum*.
- Sous-espèces : *S maculata bischoffi*, *S maculata flavifrons*, *S maculata maculata*

#### Description

Cette grosse scolie **dépasse quatre centimètres de longueur** et en mesure dix d'un bout à l'autre des ailes étendues. « Livrée noire avec larges plaques jaunes ; ailes coriaces, ambrées ainsi qu'une pellicule d'oignon, et diapréées de reflets pourpres ; pattes grossières, noueuses, hérissées d'âpres cils ; charpente massive ; tête robuste, casquée d'un crâne dur ; **démarche gauche, sans souplesse ; vol de peu d'essor, court et silencieux**, voilà l'aspect sommaire de la femelle, fortement outillée pour sa rude besogne. (...)

Cette grosse guêpe n'attaque pas l'homme mais recherche les larves de scarabée rhinocéros (*Oryctes nasicornis*) qu'elle paralyse et sur lesquelles elle pond un œuf unique. La larve de *Scolia* dévore celle de l'*Oryctes*.

La raréfaction du nombre d'*Oryctes* entraîne celle des *Scolia*.



27.08.2014

## Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

## Numéro

ALR\_02

## Commune

Remaufens - Secteur NORD

## Importance

L

## Numéro de l'inventaire existant

## Nom du lieu-dit

La Siva NORD - Les Marais sur CN 1:25'000

## Taille

394 m<sup>2</sup>

## Localisation

Parcelle(s) : 558

Coordonnées : 558.106/ 155.593



Figure 1 : Photo

## Mis sous protection au PAL

Oui  Non

## Autre forme de protection

Le monticule est un affleurement de poudingue, donc sans rapport avec le dépôt morainique de la Siva SUD, à environ 230 m. Les traces de fauchage montrent que le biotope est contourné, voir photo. Donc protégé par lui-même.

## Critères pour la mise sous protection

Malgré sa taille restreinte il abrite la dernière station d'ancolies noirâtres de la région- millepertuis- petite-berce - campanules - framboisiers - épine-vinettes - aubépines - noisetiers - églantiers. Consoude observée il y a quelques années. Le fauchage des bords du chemin (non goudronnée) au NW a détruit l'autre station d'ancolie connue dans la région... Intéressant car il jouit d'un meilleur ensoleillement qu'en forêt.

## Description de la gestion

Surveiller annuellement le maintien du bosqueteau.

## Responsabilité

Visite annuelle, par exemple par "Commission nature et environnement"

## Menaces

Travaux visant à arraser l'affleurement - probablement impossibles (sans dynamitage) vu qu'il s'agit d'un affleurement de poudingue...

## Remarques

Malgré la taille restreinte du biotope, il est intéressant car il abrite la dernière station d'ancolie noirâtre (connue) de la région, le fauchage des bords du chemin (non goudronnée) au NW a détruit l'autre station d'ancolies recensée dans la région... . Plantes identifiées: Ancolie noirâtre - millepertuis - petite-berce - campanules - framboisiers - épine-vinettes - aubépines - noisetiers - églantiers. De la consoude a été observée il y a quelques années.

Structure de l'affleurement: blocs de poudingue, éventuellement complété par des pierres rassemblées dans les champs.

Intéressant car il jouit d'un meilleur ensoleillement que les forêts voisines, donc d'une végétation différente.

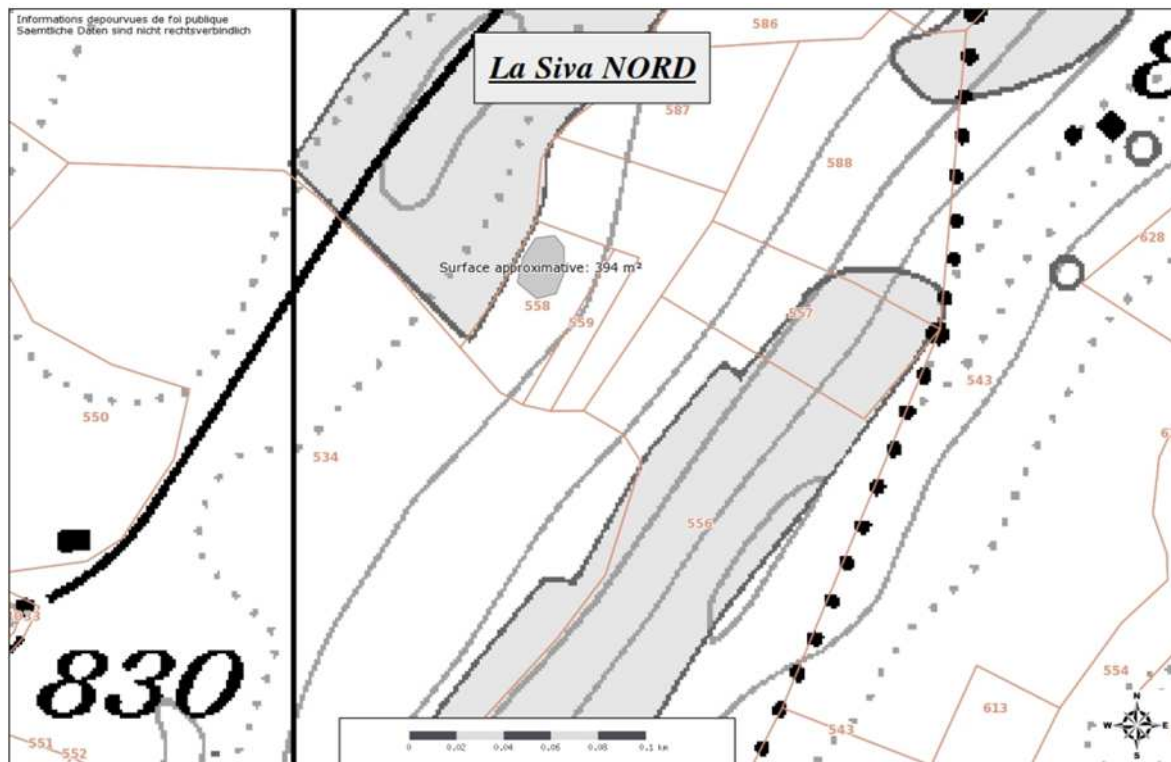


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



Un des blocs de poudingue en affleurement bas



Prairie non fauchée et protégée du fait des blocs de poudingue affleurant...



Epine-vinette



Aubépine



Ancolies noirâtre (24.07.2014)

27.08.2014

## Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

## Numéro

ALR\_03

## Commune

Remaufens - Secteur CENTRE

## Importance

L

## Numéro de l'inventaire existant

## Nom du lieu-dit

Les Murailles - chemin des Lapiés

## Taille

186 m<sup>2</sup>

## Localisation

Parcelle(s) : 399

Coordonnées : 556.973/153.743



Figure 1 : Photo

## Mis sous protection au PAL

Oui  Non

## Autre forme de protection

Empêcher la destruction de cet alignement de poudingue. A protéger dans PAL  
- manifestement le talus en contrebas est très bien entretenu par les propriétaires (herbe: tonte "gazon")

## Critères pour la mise sous protection

Cet alignement est UNIQUE dans la commune: il est remarqué par le service archéologique cantonal FR dans IVS documentation de terrain (1244/58/1) de décembre 1998.

## Description de la gestion

## Responsabilité

PAL, Conseil communal.

## Menaces

En cas d'un réaménagement immobilier, par exemple une construction nouvelle avec création d'un accès sur direct sur la route villageoise (hypothétique!)

## Remarques

Ce magnifique alignement de poudingue recèle de nombreuses failles et des surplombs au bas des blocs : susceptible d'abriter de la faune reptilienne.

Végétation : sur le couronnement et les côtés, buissons en partie d'origine horticole - sur le poudingue : magnifique sedum et belles touffes d'hélianthèmes.

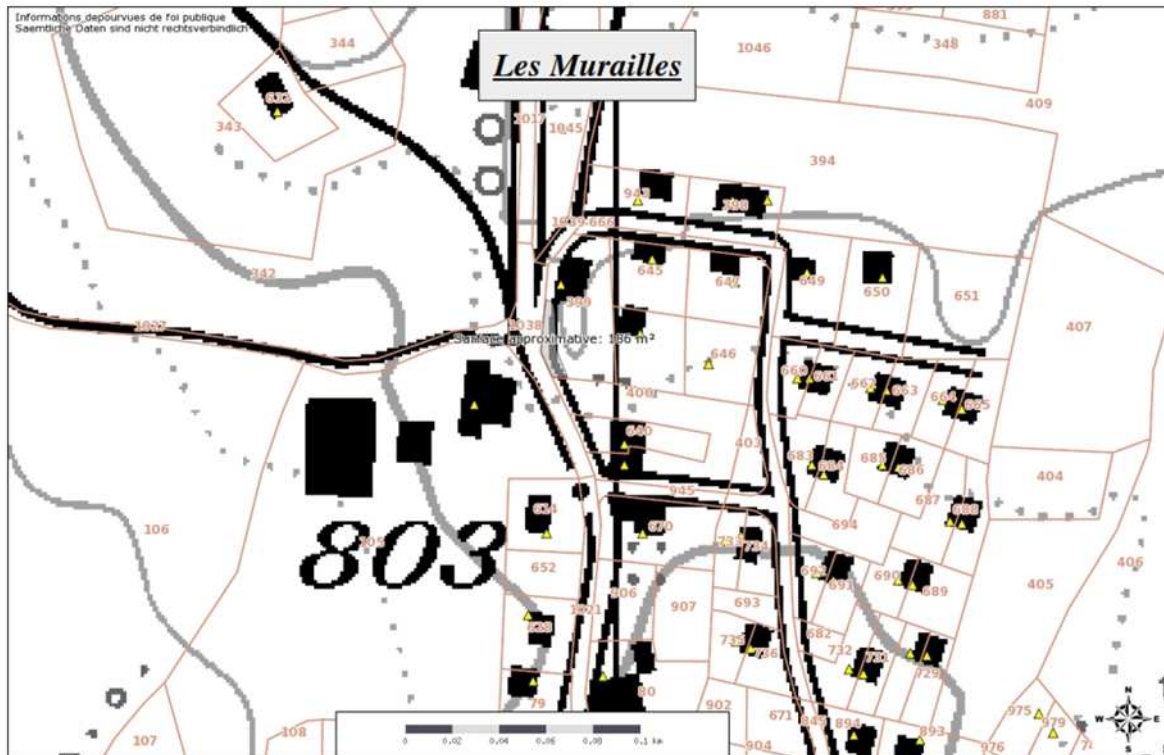


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



L'alignement mérite son nom de « Murailles » !



Hélianthème



Orpin blanc (*Sedum album*)





31.10.2014

## Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

## Numéro

ALR\_04

## Commune

Secteur CENTRE Remaufens

## Importance

L

## Numéro de l'inventaire existant

## Nom du lieu-dit

Le Crêt- 100 m EST pt 815.7 - N.ch. Vignetta

## Taille

840 m<sup>2</sup>

## Localisation

Parcelle(s) : 60, 281, 282

Coordonnées : 557.292/153.127



Figure 1 : Photo

## Mis sous protection au PAL

Oui  Non

## Autre forme de protection

## Critères pour la mise sous protection

Intéressant biotope constitué de rochers affleurant (poudingue) couvert par une végétation locale (arbres, buissons), préservé par l'alignement rocheux (NB: situé HORS zone constructible)

## Description de la gestion

Assurer le maintien en l'état du bosquet sur son alignement rocheux.

## Responsabilité

## Menaces

A préserver, vu l'intérêt par sa situation à proximité immédiate d'une zone prête à bâtir.

## Remarques

Cet alignement est un des alignements rocheux qui ponctuent le paysage - il doit sa survie à la nature rocheuse du sous-sol. Les boquetaux, en zone agricole, disparaissent chaque année si le sol n'offre pas une protection dissuasive! Habitat et refuge pour la petite faune.

Diversité de la flore:

- Erable champêtre, chêne (non pédiculé), sorbier, houblon, noisetier, aubépine...

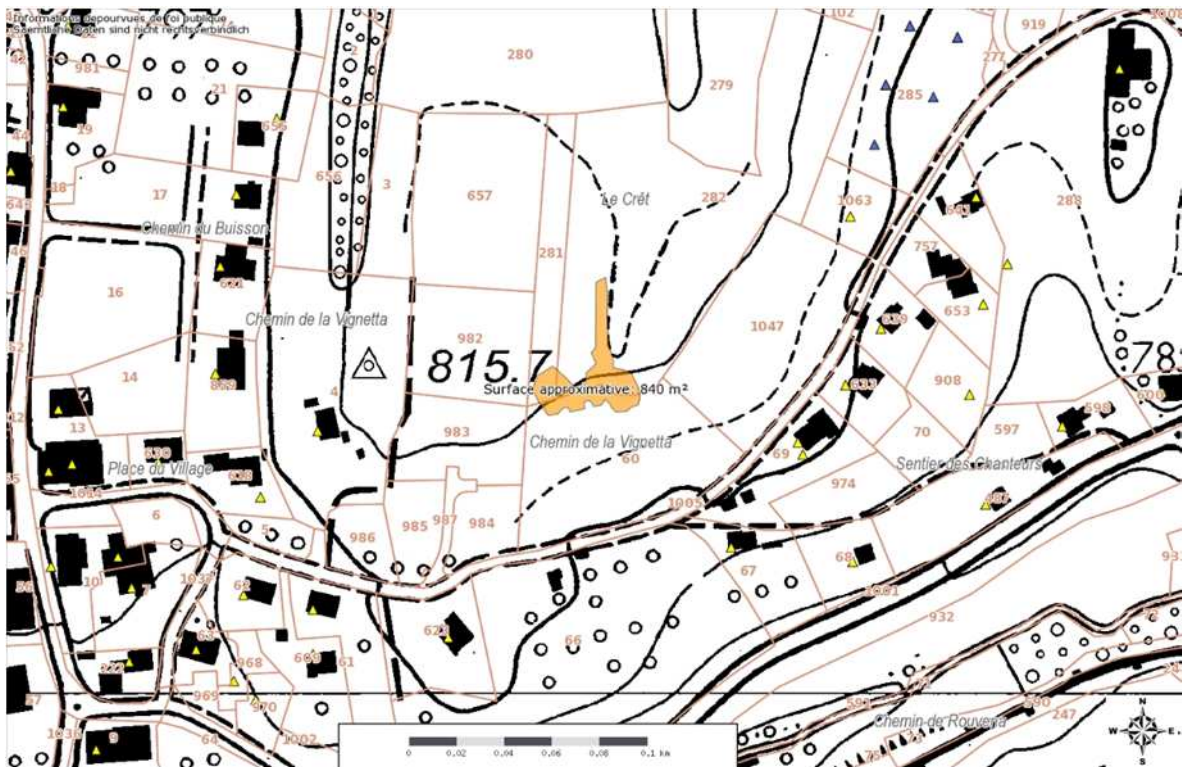


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



Affleurement de poudingue recouvert d'épineux (aubépine)/ sedum sur rochers – partie NORD du site



Erable champêtre



Sous les arbres : affleurement de poudingue (SUD) - noisetiers



27.08.2014

**Type de biotope**

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

**Numéro**

ALR\_05

**Commune**

Secteur CENTRE Remaufens

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant**

Secteur\_1\_NORD

**Nom du lieu-dit**

Align.rocheux surplombant le rond-point EST

**Taille**

2156 m<sup>2</sup>

**Localisation**

Parcelle(s) : 66

Coordonnées : 557.269/152.989



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL**

Oui  Non

**Autre forme de protection****Critères pour la mise sous protection**

Affleurement rocheux, en terrain escarpé, surplombant le rond-point de l'entrée EST de Remaufens, de nombreuses anfractuosités susceptibles d'abriter la faune. Protégé par la forte déclivité. Abords pâturés.

**Description de la gestion****Responsabilité****Menaces**

## Remarques

Le site est composé de plusieurs rochers "isolés" ayant résistés à l'érosion. Surplombant la route de Palézieux-Châtel de quelques dizaines de mètres, c'est endroit relativement difficile d'accès est un îlot de verdure boisés... surprenant aux heures de pointe! Un superbe massif de thym sur un roc isolé surpend l'explorateur, ainsi que les petites cavemes aux bas des rocher...

Certainement un havre pour la petite faune locale.

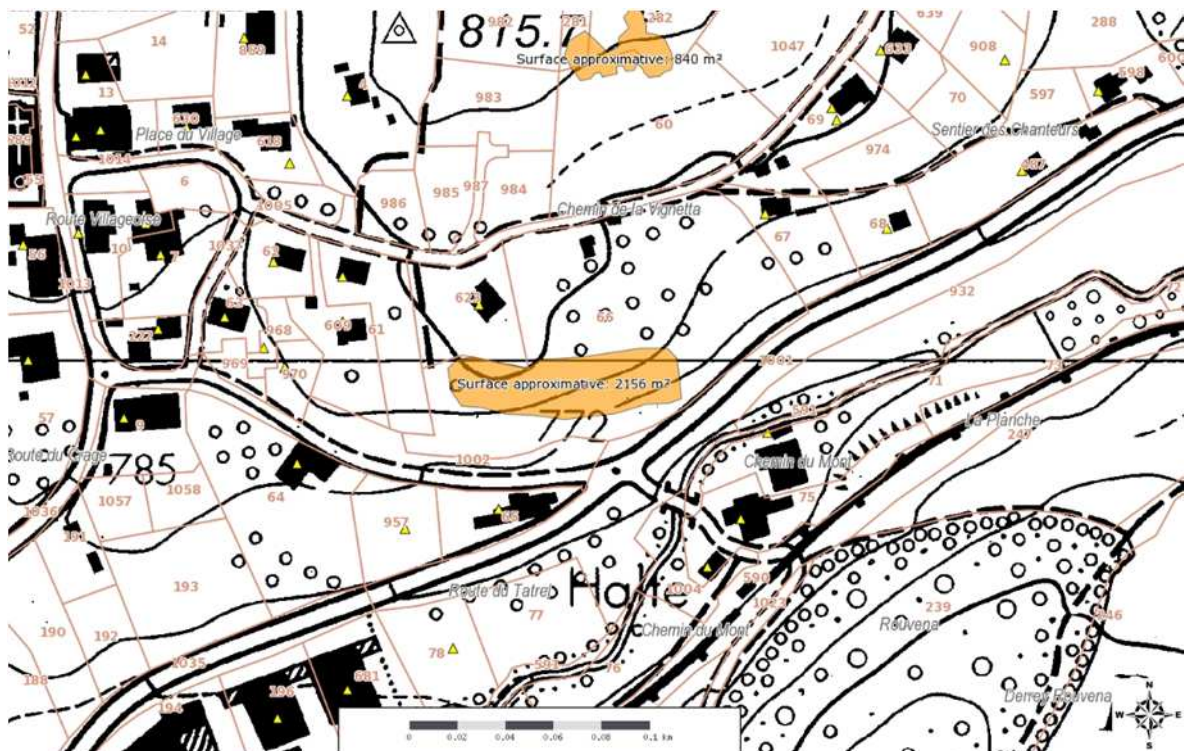


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



Affleurements rocheux partie EST..



... en direction de l'OUEST



... au pied des rochers de nombreuses anfractuosités...



...sur un gros roc : un jardin de plantes aromatiques ! (thym)



**6**

**Talus secs**



20.05.2015

**Type de biotope**

TS

**Numéro**

TS\_01\_L

**Commune**

Remaufens

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

Chemin de la Vignettaz

**Taille**600 m<sup>2</sup>**Localisation**

Parcelle(s) : 60

Coordonnées : 557.298 / 153.072



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL** Oui  Non**Autre forme de protection**

Talus assez incliné dissuadant l'accès ou la pâture.

**Critères pour la mise sous protection**

8 espèces présentes recensées selon liste OQE - indicateurs de qualité écologique (voir recensement sous "Remarques")  
 4 autres intéressantes au niveau botanique (station intéressante - herbes médicinales ou comestibles) - bonne diversité.

**Description de la gestion**

Informier le propriétaire de la gestion extensive (limiter l'entretien annuel)

**Responsabilité**

Autorités communales - propriétaire

**Menaces**

Nuisance possible du fait du nouveau lotissement en construction (notamment sur l'art. 984)

## Remarques

Espèces recensées de la liste OQE: (8 espèces inventoriées)

Vesse Cracca / Salsifis des prés / Bromée dressée (graminée) / Flouve (graminée) / Plantain moyen / Crépide bisannuelle / Silène enflé / Scabieuse

Non inclus dans l'OQE, mais présentant des qualités botaniques, médicinales ou alimentaires intéressantes:

- Rumex acetosa qui présente des qualités culinaires indéniables (soupe!)
- Renoncule âcre (qui foisonne - par contre AUCUNE renoncule bulbeuse observée...)
- Géranium des pyrénées (très abondant mi-mai)
- Consoude officinale (plante médicinale servant à traiter plaies, contusions et fractures...)
- Orties...

A relever que la plupart des prairies pâturées et fauchées n'ont plus que des graminées ... les omniprésentes renoncules âcres - quelques trèfles rose et... adieu la... biodiversité!

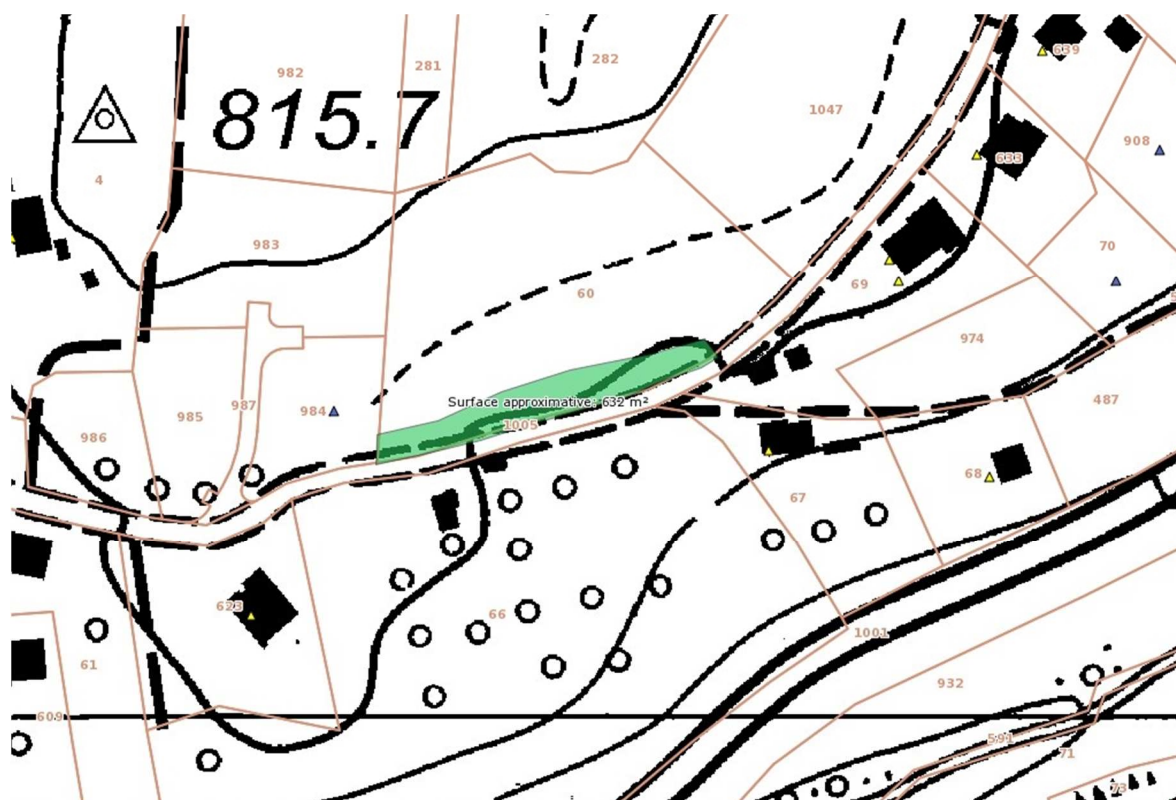
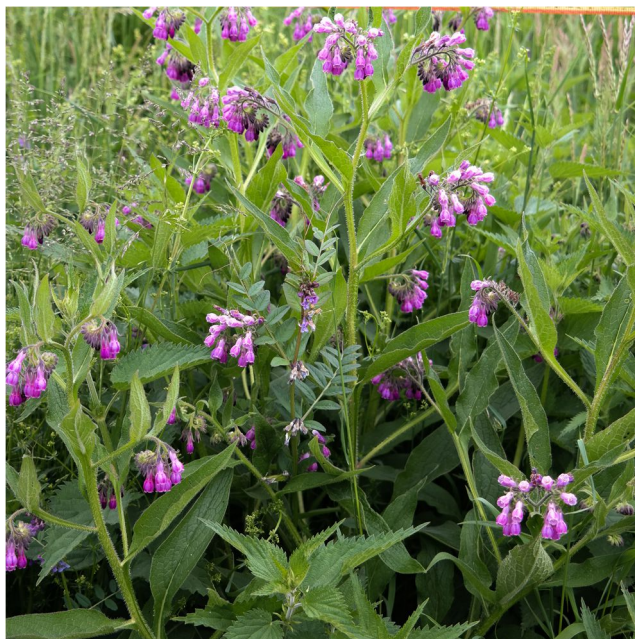


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope



Consoude officinale (plante médicinale)



Géranium des pyrénées



Salsifis des prés

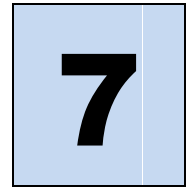


crépide bisanuelle



Un magnifique massif de consoude et d'orties (que de la santé !)





# **Petits plan d'eau**





14.08.2014

**Type de biotope**

PE

**Numéro**

PE\_01

**Commune**

Remaufens - SECTEUR NORD

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

Bois Couta - OUEST "Les Marais Graulon"

**Taille**

270 m2 environ

**Localisation**

Parcelle(s) : 355

Coordonnées : 557.347/152.287



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL**

Oui  Non

**Autre forme de protection**

Mare forestière, en permanence inondée, à la come d'un bois.

**Critères pour la mise sous protection**

Mare forestière, en permanence inondée, à la come d'un bois. Intéressante, car située dans une cuvette sur un dénivelé. TOUS les champs avoisinants ont été drainés. Un des 3 lieux humides dans un rayon de 500 m. En permanence inondé, de taille variable.

**Description de la gestion**

Maintien en l'état, faire évacuer les débris (?) dans un rayon de 100 mètres.

**Responsabilité**

Collaboration avec propriétaire et équipe forestière.

**Menaces**

Détritus (tôle, ferraille, divers ?)

## Remarques

Les débris remarqués sur place laissent entendre une "activité" locale. Eventuellement liée à l'emplacement proche de la lisière de la forêt (angle) ?

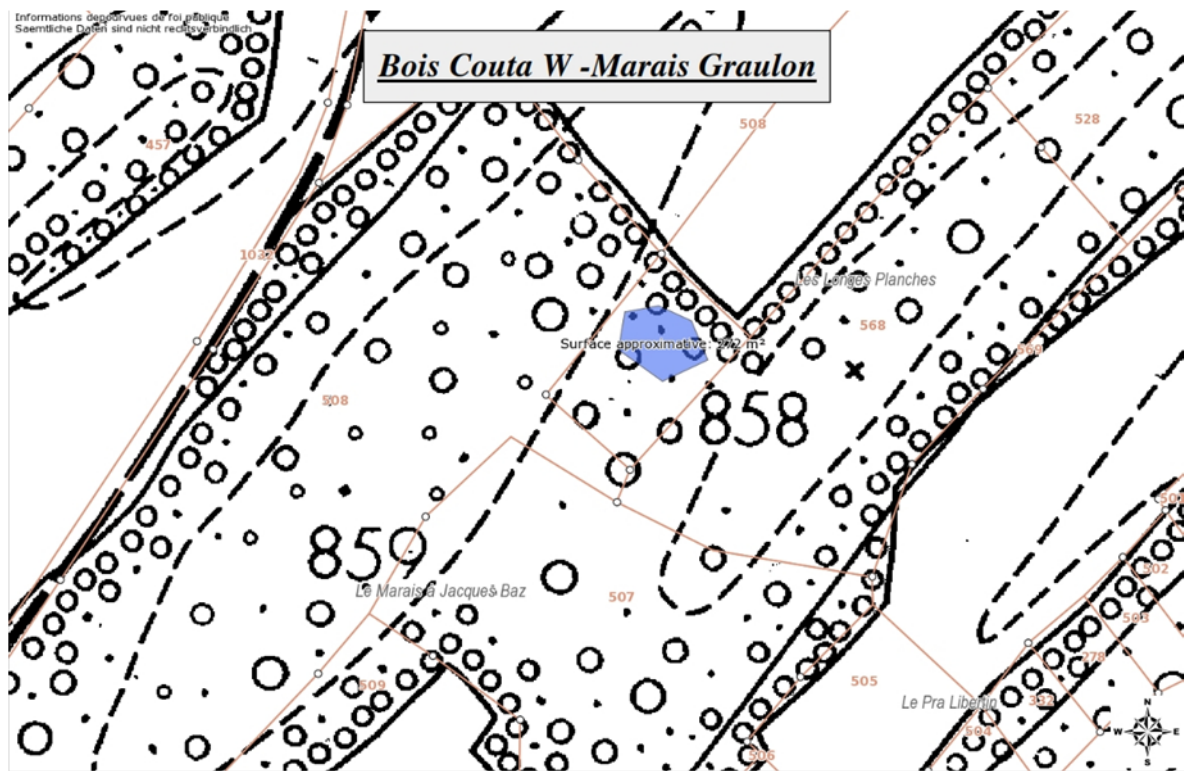


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope et de la zone tampon



Panoramique de la mare



NB : la mare a toujours été vue en eau sur plusieurs années, cependant en mi-août 2014, le remplissage était exceptionnel (vu l'été pluvieux)



# Marais



04.09.2015

**Type de biotope**

MA

**Numéro**

MA\_01

**Commune**

REMAUFENS - secteur NORD

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

Les Planches Vurpes ( haut Bois des Rottes)

**Taille**

1,1 ha

**Localisation**

Parcelle(s) : 440

Coordonnées : 557.097/155.295



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL** Oui  Non**Autre forme de protection**

Surveiller l'évolution du biotope - zone bordée au NORD par un escarpement très pentu (Surplomb sur la Broye) / Les forêts avoisinantes sont denses et le milieu relativement difficile d'accès et protégé.

**Critères pour la mise sous protection**

Importance en tant que bassin amont - SOURCE d'un affluent de la Broye - manifestation des travaux forestiers ont été entrepris pour recréer une clairière.  
- de part sa spécificité (bassin versant) et son étendue devrait être mis sous protection. Faire évaluer la zone par un expert, dès 2016, toutes les zones humides de la région ayant été asséchées lors de l'été sec de 2015 !

**Description de la gestion**

Contact avec le propriétaire (commune de Maraçon), ainsi que les acteurs locaux (agriculteurs exploitant en délégation). Renseignements pris auprès de M. Serge Serex, Municipal des forêts, le 01.09.2015, la parcelle qui n'était que peu ou pas exploitée a été partiellement défrichée, actuellement la coupe de bois est en finalisation. Le ruisseau exutoire, n'est plus entretenu depuis 30 ans et il est peu probable qu'il le soit à l'avenir (coûts !).

**Responsabilité**

Commune Remaufens, pour la coordination.

**Menaces**

Destination de la zone: forêt en coupe. Les arbres (principalement des épicéas) avec les «pieds dans l'eau» sont peu robustes. La re-colonisation naturelle par de jeunes arbres est hypothétique-ou prendra des années: il est vraisemblable que la qualité «marécageuse» du lieu sera en conséquence préservée.

## Remarques

Les traces toponymiques du lieu (Planches Vurpes):

Source internet: Vurpes, Planches ", bois " Remaufens, Frib. = planches (des) vurpes; v. fr. vulpe<sup>^</sup> volpe, renard, planches des renards

Le noms varie.. il est cependant bien établi dès 1900 (cartes Siegfried) - comme pour beaucoup de noms de lieux, il n'est pas employé localement...

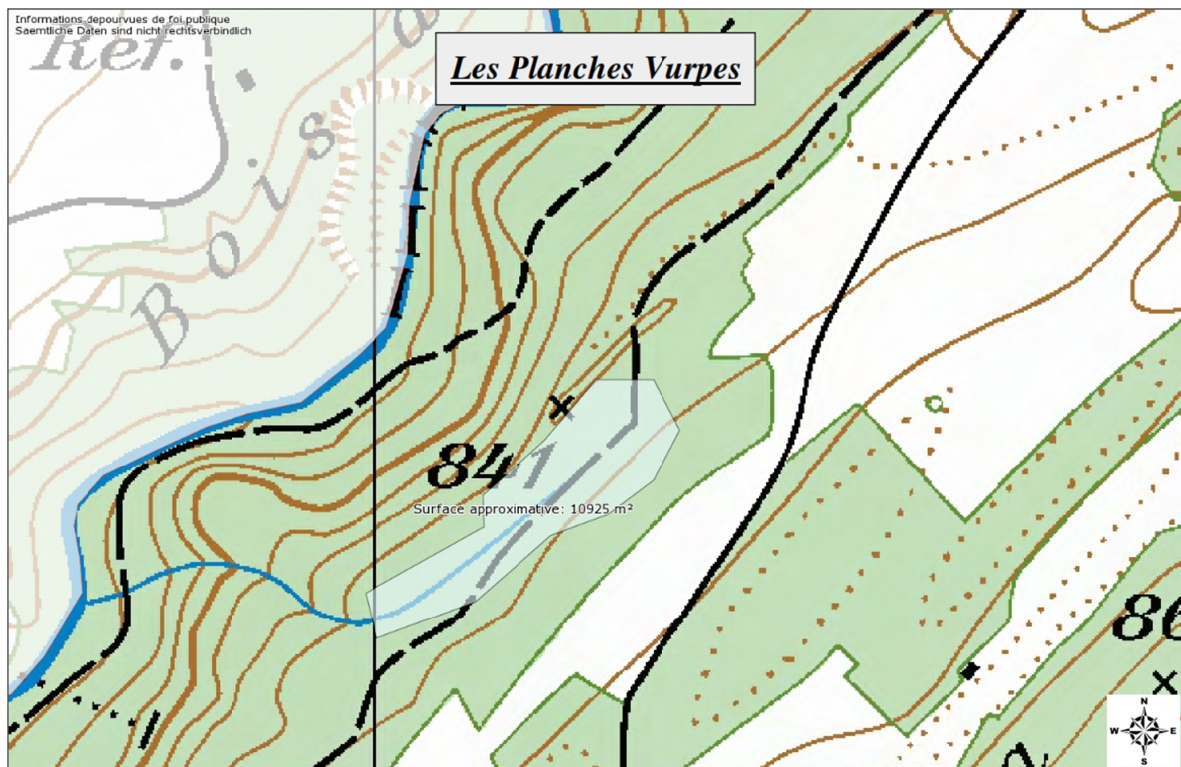


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope et de la zone tampon





Etendue du bassin versant

En direction du marais (NE)



... écoulement direction Broye (SW)



E



# **Ancien site d'extraction (gravière)**



07.09.2015

**Type de biotope**

EM

**Numéro**

EM\_01

**Commune**

Remaufens - Secteur NORD - CENTRE

**Importance**

L

**Numéro de l'inventaire existant****Nom du lieu-dit**

La Tsintre

**Taille**

27'285 m<sup>2</sup>

**Localisation**

Parcelle(s) : 342, 343, 362, 848, 849, 936, 946

Coordonnées : 556.857/154.049



Figure 1 : Photo

**Mis sous protection au PAL**

Oui  Non

**Autre forme de protection**

ANCIEN SITE D'EXTRACTION DE GRAVIER remblayée...  
- pour inventaire

**Critères pour la mise sous protection**

Ancien site ayant été remblayé dans la fin des années 1970

**Description de la gestion**

Néant

**Responsabilité**

Néant

**Menaces**

Pollution du site ?

Remarques

Ci-dessous: ANCIENNE carte topo 1974 - 1976

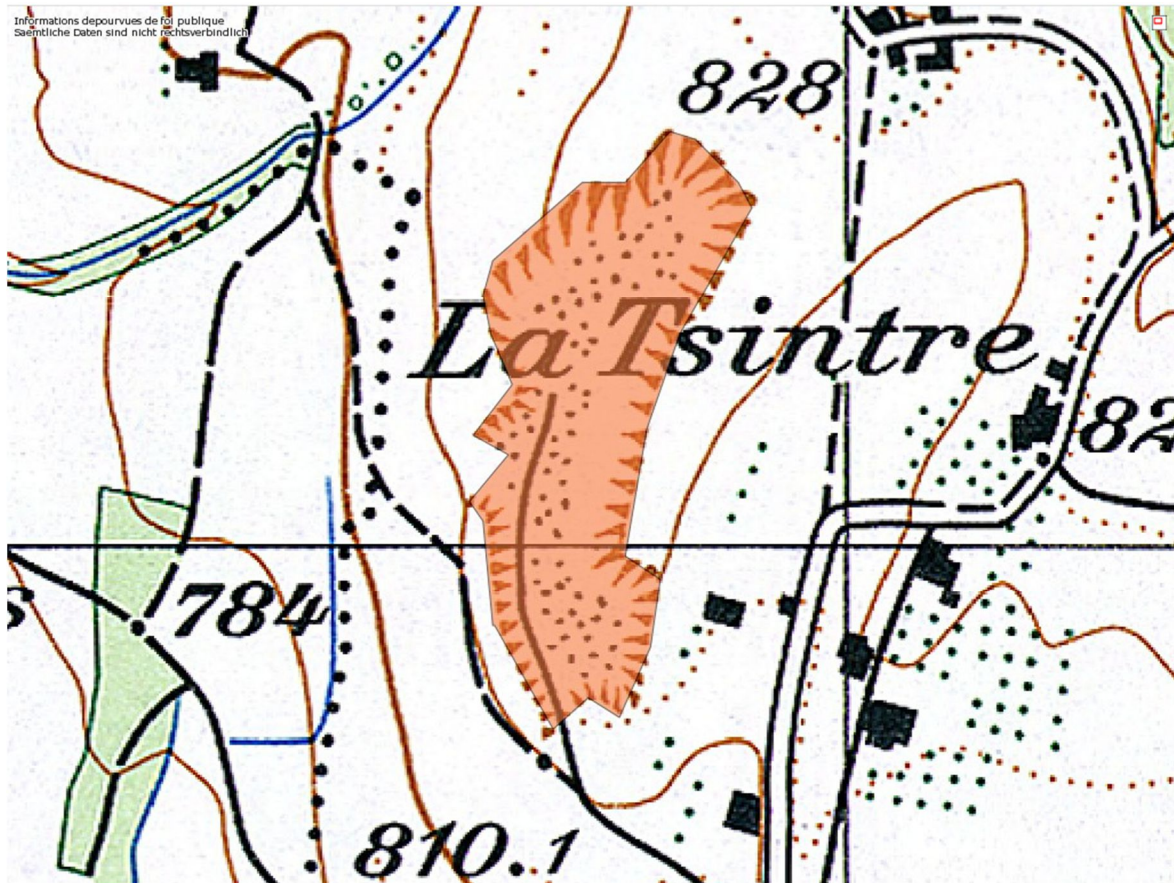


Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

# **Bibliographie**





# Bibliographie

Auteur	Titre de l'ouvrage	Éditeur / revue	Année
Bersier, Arnold	L'origine structurale des collines et alignements morphologiques orientés du Plateau vaudois	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	62 1942-1945
Arn, Robert	Les invasions glaciaires dans la région lémanique : vision d'hier et d'aujourd'hui	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, No 81	1992
Sylvain Coutterand	ETUDE GEOMORPHOLOGIQUE des flux glaciaires dans les Alpes (lors de la dernière glaciation)- Thèse de doctorat de géographie	Université de Savoie, Annecy et Chambéry	2010
SIGALES	ETUDE DES TERROIRS VITICOLES, GEO – PEDOLOGIE VAUDOIS_Appellation Vully	SIGALES – Etudes de Sols et de Terroirs, St Martin d'Uriage (F) Pour Prométerre, Lausanne	2003
Burri, Marcel / Bersier, Arnold	Les complications tectoniques du Mont-Pèlerin	Eclogae Geologicae Helvetiae	1972
Bersier, Arnold / Trümpy, Rudolf	Conglomérats du Mont-Pèlerin	Eclogae Geologicae Helvetiae	1954
Blanchet, R.	Du terrain tertiaire vaudois	Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	1854- 1856
Vernet, Jean- Pierre / Horn, Robert / Badoux, Héli	Etude structurale du Léman par sismique réflexion continue	Eclogae Geologicae Helvetiae	1974
Gagnebin Elie	Le dernier interglaciaire et les moraines du Riss - 1936-1937 (extraits)	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	1936- 1937
Pasquier, Léon du	Les alluvions glaciaires de la suisse dans la Région extérieure aux moraines internes	Eclogae Geologicae Helvetiae	1890- 1892
Arn, Robert	Les formations quaternaires de la Veveyse de Fégire	Les formations quaternaires de la Veveyse de Fégire	1982- 1983
Badoux, Héli	L'Ultrasuisse inférieure en suisse occidentale	Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles	1988
Musy, M	Notice géologique et technique sur les carrières du canton de Fribourg	Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles	1881- 1883
Pasquier, Léon du	Sur la périodicité des phénomènes glaciaires post-miocènes	Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel	1889- 1890
Jacques Deferne et Nora Engel	Comment les Alpes se sont-elles formées ?		7 mai 2004
Konrad Lauber Gerhart Wagner	Flora Helvetica Flore illustrée de Suisse	Editions Paul Haupt	2000
Enrique Marcet	Arbres de nos forêts	Guide – éditions Silva	1985